Comité Syndical En synthèse *

10 mars 2021



Que retenir de la réunion du 10 mars 2021?

* ce document ne constitue pas une délibération officielle

LES INFORMATIONS PARTAGÉES

Emmanuel MANDON, Président a informé des dernières actualités du Syndicat mixte du Parc

- un nouveau président pour le Conseil scientifique du Parc : Daniel DURR de l'Université Lyon II, spécialisé en droit de l'environnement,
- un nouveau président pour l'Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes: Jacques ADENOT Président du Parc du Vercors prend la suite de Michèle PEREZ; Emmanuel MANDON est, depuis le 26 février 2021, élu Vice-Président et Trésorier de cette association,
- un contrôle organique de la Chambre régionale des comptes sur la période 2015-2020 est en cours: Tous les Parcs ayant leur siège social en Auvergne-Rhône-Alpes sont individuellement contrôlés, la politique de la Région en faveur des Parcs également et une enquête sur l'utilité des Parcs naturels régionaux en Auvergne Rhône-Alpes est conduite,
- une cartographie des actions accompagnées par le Parc sur la période 2013-2020 accessible en ligne : https:// carto.parc-naturel-pilat.fr/
- des évolutions au sein de l'équipe technique du Parc :
 - Adam GIBAUD, Chargé de mission Eau, Forêt et Adaptation au Changement Climatique prendra son poste le 3 mai pour 3 ans.
 - Véronique LALLÉE, Chargée du développement des énergies renouvelables thermiques arrivera en poste le 20 avril pour 3 ans.

- Rwana ETIENNE, Chargée de mission tourisme a pris son poste le 1er mars pour 1 an.
- Deux personnes volontaires en service civique :
 Baptiste SAUGER pour la vérification du balisage
 des sentiers de randonnées et Guillaume CARRILHO
 dans le cadre du partenariat avec Scouts et Guides de
 France
- Trois stagiaires Marion BASSÉ, Margot PETIT DIT DARIEL et Maëlle RIVOAL ont intégré le Parc.
- Deux salariées ont également fait valoir leur droit à la retraite :
 - » Marie-José RIVORY qui gérait notamment la comptabilité de l'Office du Tourisme du Pilat,
 - » Brigitte AMOURIQ qui s'occupait de la gestion des ressources humaines au Parc.

Léa LENZ, animatrice de la Charte Forestière du Pilat, salariée de Fibois 42, invitée du Comité syndical a présenté la Charte forestière du Pilat

Cette charte implique le Parc et les 4 intercommunalités du territoire, en plus de Fibois 42 dans sa gouvernance, et près d'une quarantaine d'autres partenaires représentatifs de la multifonctionnalité de la forêt dans le Pilat. Elle porte sur la période 2020-2026 et a pour ambitions principales d'accompagner les acteurs de la filière forêt bois notamment dans la prise en compte du changement climatique mais aussi de favoriser l'interconnaissance entre ces acteurs et les autres utilisateurs de la forêt.

Jean Philippe PORCHEROT, Vice-Président du Parc a présenté le programme d'activités culturelles proposé par le Syndicat mixte du Parc pour les prochains mois.

Il a annoncé la mise en place de programmes d'animations « vitrine du Parc » sur 3 communes du Pilat : Le-Bessat (5 au 19 juin), Saint-Sauveur-en-Rue (17 au 31 juillet) , Saint-Cyrsur-le-Rhône (24 août au 4 septembre) ; la programmation d'une rencontre artistique et scientifique « Ciel étoilé » le 26 juin à la Valla-en-Gier ; la poursuite des « Rendez-Vous de Mon Parc » en 2021 avec des animations relatives par exemple au martelloscope, au patrimoine textile, aux plantes remarquables, etc. ; l'organisation en partenariat avec les cinémas et les médiathèques d'une nouvelle édition du « Festival du cinéma solidaire du Pilat ».

Norbert LACROIX, délégué au Parc de La Terrasse sur Dorlay a présenté le partenariat entre le Parc et les Scouts et Guides de France

Il incite les communes à avoir recours à ce partenariat existant depuis 2014 qui permet d'accueillir environ 200 scouts par an sur le territoire et la réalisation d'une dizaine de chantiers participatifs. Un volontaire en service civique, cette année Guillaume CARRILHO, hébergé au Parc, encadré par Carole MABILON, est à disposition pour faire le lien entre les Scouts et les Communes ou Associations qui souhaitent accueillir un groupe de Scouts en contrepartie de la réalisation d'un chantier participatif.

Contact: gcarrilho@parc-naturel-pilat.fr

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Les dates des prochaines réunions du Comité syndical sont :

- 5 mai à 18h30
- 23 juin à 18h30.

LES DÉCISIONS BUDGÉTAIRES PRISES

Il a été décidé de **souscrire une ligne de trésorerie** auprès d'un organisme bancaire en cas de difficultés d'exécution budgétaire. Une telle ligne n'a pas été sollicitée depuis 2017 mais les prochaines élections régionale et départementale pourraient ralentir le paiement des subventions au Syndicat mixte.

Les comptes administratifs et de gestion pour l'année 2020 ont été adoptés, ainsi que le bilan d'activités 2020 du Syndicat mixte.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19 qui a principalement impacté l'activité d'entretien des chemins, les actions culturelles et de sensibilisation, le programme d'éducation au territoire pour lequel 57 classes avaient été retenues, la concertation pour l'élaboration de la stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique, le développement de l'autopartage entre particuliers.

En 2020, plusieurs actions ont, malgré tout, été initiées ou ont abouties dont, par exemple, la validation d'un Plan pastoral territorial pour le Pilat, l'expérimentation de paiements pour service environnemental, le renouvellement de la Charte forestière du Pilat, la réflexion sur l'offre de services du Parc en matière d'urbanisme, d'architecture et de paysage, le Plan Paysage – Énergies renouvelables, la réflexion sur le périmètre d'étude pour la révision de la Charte du Parc, la désignation de technicien référent par collectivité et la veille sur les sites naturels les plus fréquentés entre mai et octobre.

Le résultat budgétaire pour 2020 est de 232 702,84 € en fonctionnement et 81 437,39 € en investissement.

Après affectation de ce résultat, un **budget supplémentaire** a été voté pour notamment permettre la réalisation des actions suivantes : plantation de haies, coopération « Ciel étoilé », amélioration des conditions d'accueil du public à la Maison du Parc et création d'une boîte à outils pédagogiques sur la forêt.

Ainsi le budget supplémentaire s'élève à 1 689 629,15 euros en fonctionnement et à 577 375,68 euros en investissement.



Parc naturel régional du Pilat 2 rue Benaÿ 42410 Pélussin 04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr www.facebook.com/ParcduPilat Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr